



# LE BLAINVILLOIS

Octobre 2010  
Nouvelle édition n° 20

*Blainville, j'y vis bien*

## DANS CE NUMERO

- La ville change
- Le nombre d'élèves dans les écoles
- Le Conseil Municipal

## DANS VOS AGENDAS

Comité des fêtes  
Blainville-sur-l'Eau  
Samedi 30  
octobre  
20h00  
Spectacle féerique  
Repas gastronomique  
Apéritif offert  
Soirée dansante avec DJ  
Maison des Fêtes et de la Culture  
NOUVEAU SPECTACLE  
Renseignements et inscriptions en Mairie  
Tarifs adultes 32€ / enfants (- de 14 ans) 16€  
Téléphone 03 83 75 76 71  
Formations les vendredis de 17h à 19h et samedis de 10h à 12h

## A SAVOIR

Le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau propose un après-midi de rire et de détente avec la compagnie "Les Roulottes". Et comme d'habitude, un goûter sera servi à l'issue de la représentation.

Ça se passe le dimanche 3 octobre à la MFC et ça débute à 15h00.

Retrouvez également la vie blainvilloise  
et toujours plus d'images sur  
[www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr)

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

A Blainville, beaucoup de choses bougent, changent comme cela vous est relaté dans ce Blainvillois et comme il en sera dans les numéros suivants.

Après les différentes installations d'espaces ludiques et sportifs, d'autres travaux ou aménagements de services se poursuivent et ont pris le relais.

Chacun aura pu aussi se rendre compte de chantiers mis en œuvre sous l'égide du syndicat de l'environnement (SIE) avec le remplacement progressif et programmé par la SAUR notre fermier :

- des compteurs d'eau en vue de l'auto relève,
  - des conduites de plomb qui existent encore sur notre réseau d'eau,
- et avec l'ouverture du chantier de mise en conformité des réseaux d'assainissement, une des premières étapes indispensables avant la création de la nouvelle station d'épuration. Certes, une gêne est occasionnée pour le déplacement des véhicules et piétons durant ces travaux mais, n'est-ce pas le prix à payer pour que notre réseau réponde aux besoins des populations de nos différents quartiers et aux exigences environnementales actuelles ?

A Blainville, beaucoup de choses ou de services bougent grâce aux décisions parfois courageuses des élus, et je les remercie.

Ces décisions visent à renforcer les services au public et à se mettre, il n'est jamais trop tard, en conformité avec les réglementations en vigueur.

Annie Farrudja

Le Maire



## A NOTER

### Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le lundi 4 octobre à partir de 14h30. Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

### Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Les mercredis 13 et 27 octobre. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

### Vente de bois de chauffage et de houpriers

Comme indiqué dans le Blainvillois de juillet-août, la commune vend du bois de chauffage (43 euros le stère) et des houpriers seront bientôt à couper. Conditions et inscriptions en Mairie.

Date limite des inscriptions pour le bois de chauffage vendredi 22 octobre 17h00.

Date limite des inscriptions pour les houpriers vendredi 5 novembre 17h00.

### Calendrier des Chasses

#### Bois de Blainville (Vacquenat)

Mardi 5 - mardi 12 - jeudi 21 - mardi 26 - jeudi 28 octobre.

#### Bois du Haut des Places

de 8h00 à 12h00 : jeudi 7 - jeudi 21 octobre

#### Bois d'Einville lieu-dit Mortaménil

Samedi 2 - jeudi 7 (après-midi) - samedi 9 - samedi 16 - jeudi 21 (après-midi) - samedi 23 - samedi 30 octobre.

Les dates relatives aux autres lieux de chasse seront communiquées ultérieurement sur [www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr).

### Chez nos voisins

**Dimanche 10 octobre** : Loto organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières, animé par Françoise et Bruno. Ouverture des portes à 13h00. Réservations au 03 83 75 74 25.

**Vendredi 15 octobre** : Théâtre organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières - "Allo chérie ?... j'ai délocalisé ta mère", pièce burlesque jouée par la compagnie les Anti-dépresseurs.

Salle des fêtes de Damelevières 20h30 - Entrée gratuite.

**Dimanche 24 octobre : Salon des Collectionneurs** organisé par le Comité des Fêtes de Damelevières. Entrée libre de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. Salle des Fêtes de Damelevières.

## CULTURE ET LOISIRS

### Médiathèque l'Eau Vive : RENCONTRE



**M**ercredi 20 octobre 2010 de 14h à 17h, ateliers d'illustration animés par **Sandra Poirot CHERIF**, illustratrice de livres jeunesse : création d'un abécédaire sur le thème des animaux avec un groupe de 12 enfants de 6 à 9 ans et un groupe de 12 enfants de 9 à 12 ans. Renseignements et inscriptions directement à la Médiathèque ou au 03 83 75 96 89.

Les nouveautés de la Médiathèque sont sur [www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr)

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### Samedi 2 octobre à 14h45 - Conférence

Organisée par les Amis de Georges, salle Jean-Baptiste Clément. Sujet : 20 siècles d'histoire à travers 20 oeuvres d'art.

### Mercredi 6 octobre de 14h00 à 15h00 - Conte

L'Heure du conte proposée par les Amis de Georges. Histoires et petits jeux. Inscriptions à la Médiathèque.

### Jeudi 7 octobre de 13h30 à 15h30 - Réunion d'informations

Organisée par Info Allaitement 54. Renseignements : 03 83 75 50 36.

### Vendredi 8 et samedi 9 octobre - Bourse à la puériculture

Organisée par la Confédération Syndicale des Familles - Salle des Fêtes de Damelevières  
Dépôt : **vendredi 8 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00** - Vêtements propres d'automne et d'hiver de 0 à 14 ans, en bon état, non démodés + lit, poussette, parc...

Vente : **Samedi 9 aux mêmes horaires.**

Retrait des invendus : **lundi 11 octobre de 14h00 à 18h00** (les invendus peuvent être donnés à des associations, renseignements sur place).

### Samedi 9 octobre à 20h30 - Repas dansant

Organisé à la MFC par l'Association des Handicapés Jeunes et Adultes de Blainville Damelevières et environs. Renseignements et inscriptions : M. Senn Christophe - 06 49 28 59 77.

### Jeudi 14 octobre dès 14h00 - Thé dansant

Organisé à la MFC par Amitié-Partage, animé par l'orchestre Dancing. Entrée 7 euros.

### Dimanche 17 octobre de 10h00 à 18h00 - Salon Dentelle et Violon d'Ingres

Organisé par l'AMFC à la Maison des Fêtes et de la Culture. Entrée libre.

### Dimanche 24 octobre à 14h30 - Thé dansant

Organisé à la MFC par l'AMFC, animé par l'orchestre Claude Michel. Entrée 7 euros (avec brioche).

## VIE SCOLAIRE

### Répartition des élèves dans les écoles

**S**tagnation ou baisse, deux informations qui sont à noter dans la répartition du nombre d'élèves inscrits dans les écoles de la Commune. Si les écoles maternelles Jean Jaurès et du Haut des Places voient leurs effectifs quasi-stagner par rapport à l'an dernier (122 élèves composés de 37 petits, 47 moyens et 28 grands, contre 121 l'an passé à Jean Jaurès, 69 élèves dont 23 petits, 27 moyens et 18 grands, contre 67 élèves l'année dernière au Haut des Places), les écoles élémentaires n'ont pas cette chance. L'école primaire du Haut des Places perd 12 élèves (98 contre 110 en 2009-2010), et Jules Ferry voit ses classes allégées de 13 écoliers (171 contre 185). Néanmoins, le nombre de classes ne baisse pas, au contraire, une **nouvelle** a même été officialisée à Jean Jaurès.

## SPORT ET LOISIRS

Retrouvez les résultats des équipes locales et les rencontres à venir sur [www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr)

### Tennis

Dimanche 3 octobre : 35+ Messieurs / Vittel 1 - 9h00

L'équipe 45+ Messieurs se déplace à Nancy PTT 1 et l'équipe 45+ Dames à Malzéville

### Pétanque

Samedi 2 octobre : C.E.C. • 3ème division - 14h00

Samedi 16 octobre : Prix de la ville de Damelevières • Triplettes plus 500 euros - 14h30

## Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 13 septembre 2010

1. Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'école de musique, le Conseil Municipal, après débat et une suspension de séance demandée par le groupe d'opposition, autorise à la majorité (5 voix contre et 2 abstentions) l'ouverture de 5 postes à temps partiel d'assistant territorial d'enseignement artistique.

2. Compte tenu des besoins relatifs à l'entretien des bâtiments communaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la fermeture d'un poste d'adjoint technique 2ème classe à 20/35ème et l'ouverture à 24/35ème d'un poste dans les mêmes conditions administratives.

3. Afin de permettre l'accueil des enfants dans le respect de la législation relative à l'encadrement mais également, pour diversifier et élargir l'offre d'animation avec du personnel qualifié, et après débat et interrogations de Mrs DEMONET et MARTET, le Conseil Municipal, à la majorité (5 voix contre) autorise la fermeture à 24/35ème d'un poste d'adjoint d'animation 2ème classe, et l'ouverture à 35/35ème d'un poste dans les mêmes conditions administratives, avec une dominante sportive.

4. Compte tenu des nombreuses urgences constatées durant l'année, la nuit et le week-end, le Conseil Municipal, à la majorité (1 voix contre, 3 abstentions) adopte la mise en place de 38 semaines supplémentaires d'astreinte afin de garantir la continuité du service public et permettre ainsi l'indemnisation des agents d'astreinte (actuellement, seules 14 astreintes- neige existaient).

5. Dans le cadre de ses missions, une prime de responsabilité peut être accordée au Directeur Général des Services de la commune, pour les éventuels risques juridiques liés à sa fonction.

Après débat concernant la réalité des risques évoqués, le bien-fondé de compenser ceux-ci pécuniairement et suite à la remarque de plusieurs élu(e)s n'ayant pas à titre personnel cette prime, le Conseil Municipal adopte à la majorité (11 voix contre et 3 abstentions) la mise en place d'une prime de responsabilité représentant 15% du traitement brut.

6. Afin de ne pas faire porter les coûts de fonctionnement par les seuls blainvillois, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants (une abstention) valide une nouvelle grille de tarifs différenciés en fonction de l'origine géographique des usagers. Actuellement, le coût résiduel de l'école de musique est estimé à 94 000 (année scolaire 2008-2009).

7. Dans le cadre du projet de création d'un accueil de jour pour personnes âgées présentant une pathologie de type Alzheimer ou apparentée par la SAD des 3 rivières, sous réserve d'une instruction positive du permis de construire mais

aussi d'un dossier présentant la faisabilité financière tant en investissement qu'en fonctionnement, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants (2 abstentions) accepte de céder à l'euro symbolique au SAD des 3 rivières le terrain d'assise de l'accueil de jour, et d'autoriser Madame le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette cession de terrain. Le dossier lorsqu'il sera en phase de finalisation sera alors présenté aux membres du Conseil.

8. Le Conseil Municipal,  
- valide à la majorité (1 voix contre) les demandes de subvention auprès de l'Etat, de l'ADEME, de la Région Lorraine pour contribuer au financement des études de faisabilité pour la mise en place de panneaux photovoltaïques pour le remplacement des toitures des écoles primaires Jules Ferry et du Haut des Places,  
- autorise à l'unanimité le versement d'une subvention de 150 euros pour l'association des donneurs de sang,  
- valide à la majorité (1 voix contre), la vente du stère de bois sur pied pour la parcelle n°5 à 8 euros/stère au CPAS et à 8 euros/stère pour les cessionnaires pour la parcelle n°6,  
- adopte à l'unanimité, le programme de coupe 2011 qui concerne la série U de la parcelle 20 1.

9. Madame le Maire informe le Conseil Municipal :

- que les dossiers concernant la valorisation du quartier "impasse de la Meurthe" sont éligibles auprès du Conseil Régional de Lorraine,
- que la société PROMAGORA va faucher et nettoyer la parcelle située rue de l'Exploitation et que le projet immobilier est de nouveau d'actualité,
- que la société MENUIPREST va solutionner les désordres concernant la pose des volets roulants dans le bâtiment communal loué à l'ONF,
- des résultats des marchés publics,
- que la municipalité a remplacé la vaisselle de la MFC,
- de l'achat d'un quad pour assurer le désherbage et le traitement phytosanitaire des espaces communaux. Cet équipement représente le coût d'une année de prestation par une entreprise- il sera donc rapidement amorti,
- que les travaux sur le réseau d'assainissement au Haut des Places ont démarré par le SIE.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance.

Retrouvez le compte-rendu détaillé du Conseil Municipal sur [www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr) rubrique Citoyen, et sur les panneaux d'affichage de la Mairie

## LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### Conseil Municipal : toujours des fausses notes !

L'école de musique de Blainville Sur L'eau existe depuis une vingtaine d'années. Elle a toujours été, à la satisfaction de tous, un service culturel accessible au plus grand nombre.

Certains professeurs y enseignent depuis sa création. Leurs compétences et leur statut sont aujourd'hui remis en cause, par décision du conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire.

Concrètement, certains sont obligés de cesser leur activité, tandis que d'autres deviennent "contractuels de la fonction publique" ; ce qui va impliquer pour eux une forte réduction de salaire. Ils devront travailler 46 semaines par an au lieu de 36. Par conséquent, **ils vont travailler plus pour gagner moins.**

Il est vrai que c'est une méthode à la mode, comme celle employée pour tous les salariés qui subissent le même chantage à l'emploi. On peut s'étonner de telles pratiques dans une municipalité qui se dit de gauche et qui compte dans ses rangs des syndicalistes actifs.

Peut-être veut-on faire des économies afin de financer une substantielle prime attribuée à un cadre administratif ?

**Cette décision ayant hélas été votée suite à un débat animé, avec pour la première fois dans le conseil, des interlocuteurs qui partageaient nos inquiétudes et notre point de vue.**

# LA VILLE CHANGE

Nous vous en avons parlé dans ces mêmes pages, différents déménagements ont eu lieu au cours de l'été. Parmi eux, deux sont à noter, le départ (et la disparition) de Mirabelle vers Macaron, et l'École de Musique Municipale qui a quitté la cour Jean Jaurès pour rejoindre le premier étage de la MFC. Pour les usagers, ce sera bien évidemment de nouvelles habitudes à prendre, mais le confort apporté aux amoureux de la musique et les retours particulièrement positifs après les deux mois d'été passés au Centre de Loisirs laissent à penser que les Blainvillois ont, ou vont, vite adopter ces nouveaux locaux. Petit tour d'horizon.

## École de Musique Municipale : une nouvelle jeunesse



**P**récedemment voisine de la Maison des Associations, l'École de Musique Municipale occupait depuis de nombreuses années les locaux contigus à ceux de Macaron. Lorsqu'il s'est agi de centraliser les activités de loisirs du Pôle Enfance Jeunesse, l'idée de déplacer l'École à la Maison des Fêtes et de la Culture, lieu privilégié pour les activités artistiques, s'est imposée d'elle-même. Après discussion avec l'AMFC (qui s'est



aujourd'hui installée Maison des Associations), le Centre Technique Municipal de Blainville-sur-l'Eau et les jeunes du projet Renovacio se sont attelés aux travaux nécessaires. Rafraîchissement et aménagement des locaux du premier étage, transformation de l'ancien foyer jeunes en salles de cours et de répétition, tout est mis en oeuvre pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions.

Le projet ne s'arrête pas là puisque l'objectif est de développer plus encore les activités culturelles au sein de la MFC, actuellement lieu de diffusion sous-exploité. La réflexion menée démontre la nécessité de proposer aux élèves des lieux de répétition pour des pratiques individuelles ou collectives. C'est pour cela que la danse pourrait à terme rejoindre la musique, proposant ainsi aux Blainvillois un véritable centre ressource des pratiques artistiques amateurs.



## Un été à Macaron : essai transformé



**O**n en a déjà parlé dans ces lignes, on peut dire que le regroupement des activités de loisirs du Pôle Enfance Jeunesse à Macaron (centre de loisirs et périscolaire) est très bien accueilli. Les seuls jugent restants



Côté pratique, les enfants ont pleinement profité de leur été afin de découvrir les nouvelles installations. La présence de la cour de l'école Jules Ferry, et la proximité des salles du Rampeux et Léo Lagrange apportent une diversité dans les animations

sportives et de plein air, et le programme préparé par l'équipe a permis la découverte notamment du Sand-art, des percussions et de la danse africaine, ou encore des arts du cirque. Et loin de s'endormir sur leurs lauriers, l'équipe d'animation a préparé la nouvelle session de la Toussaint qui comprendra sorties extérieures, travaux artistiques, rencontres et grand jeux. De quoi confirmer l'impression de réussite laissée après l'été.



les enfants, une enquête de satisfaction réalisée auprès des utilisateurs valide totalement le projet et le travail effectué par les agents du Pôle. D'une façon quasi unanime, les usagers se disent satisfaits voire très satisfaits de l'organisation, de la qualité d'accueil, des nouveaux locaux et de l'information donnée, et ce à plus de 95%. Quelques doutes subsistent encore sur la décoration (obsolète) et la qualité des installations, mais des travaux sont prévus qui rassureront définitivement les parents.